



Siège : Mairie de Bracieux 41250
Tel 02 54 46 49 67 - Fax 02 54 46 50 79

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 8 OCTOBRE 2008

L'an deux mil huit, le huit octobre à 18 heures, le Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron, s'est réuni à la Mairie de Bracieux, sous la Présidence de Monsieur Daniel DESROCHES

PRESENTS : M. GAMBS, (Beuvron amont), MM BOUQUIN, DOUSSELIN, BARDON (Centre Amont), MM GAULT, REPINCAY, CHESNEAU (Beuvron aval) MM DESROCHES, TOUCHET, LIAGRE (Centre Aval), M. MOREAU (Bièvre), MM PRINCE, ROBERT, M DETIENNE (Centre cosson) et MM ROUX, PICHET et SAUVE (Bas Cosson).

ABSENTS EXCUSES : MM BEIGNET, GARNIER (Beuvron Amont), M DUPONT (Centre Amont), M BIGOT (Beuvron Aval), M LHOMME (Centre aval), MM CHICOINEAU, DYE (Bièvre) et Mme VALOIS (Centre Cosson).

Assistaient à la réunion : MM MAURICE et CLOUET (Centre cosson).

Date de la convocation le 23 septembre 2008.

Ordre du jour :

- Compte rendu réunion 11/09 : Présentation contrat de Bassin aux Maires
- Approbation du Contrat de Bassin
- Programme de travaux des équipes
- Questions diverses

REUNION DU 11 SEPTEMBRE 2008 A BRACIEUX

Présentation du Contrat de Bassin aux Maires

Monsieur le Président rappelle la réunion du 11 septembre 2008 dont l'enjeu était de rappeler :

- L'historique du SEBB
- Son fonctionnement actuel et son personnel
- Ses objectifs avec la signature du futur Contrat de Bassin,

Et remercie tous les élus qui ont pu assister à cette réunion.

APPROBATION DU CONTRAT DE BASSIN

Depuis la réunion de septembre, des nouvelles modifications ont été apportées au futur Contrat de Bassin par l'Agence de L'eau Loire Bretagne dont :

- Sa durée qui passerait de 2009-2012 au lieu de 2009-2011
- Des modifications sur l'assainissement :
 - ✓ Aides plus élevées sur les réseaux d'assainissement 30% au lieu de 15%
 - ✓ Transfert des aides sur certaines stations qui ne seront plus de la compétence du « Contrat de Bassin » mais du Conseil Général dans le cadre de la politique de « Solidarité Urbain Rural »
- Pas d'incidence financière pour les syndicats sauf l'ajout d'une année de programme de travaux :

Programme 2009-2012	Région Centre	Agence de l'Eau Loire Bretagne	Maîtres d'ouvrages :	Dont S.E.B.B
13 490 630 €	1 378 885 €	4 029 785 €	8 081 960 €	4 997 €

Nouveaux chiffres depuis la réunion (version en cours du 20 octobre 2008) : les modifications sont liées au débat qu'il y a eu pour la prise en charge ou non de stations d'épuration et de réseaux dans le contrat de bassin (voir dernière version du contrat de bassin et du programme d'actions sur le site www.bassin-du-beuvron.com dans la rubrique « actualités »).

- **Après débats, Monsieur le Président demande à l'assemblée délibérante de voter sur cette décision : à l'unanimité, le Contrat de Bassin 2009-2012 est adopté et la délibération suivante est prise :**

CONTRAT DE BASSIN 2009 -2012

Considérant la délibération du 31 mai 2006,

Considérant la signature du contrat de Bassin avec la Région Centre le 11 juillet 2006,

Monsieur le Président présente le programme d'actions révisé par l'Agence de L'eau et la Région Centre pour la période 2009-2012,

Après en avoir délibéré, Le Comité Syndical à l'unanimité :

- ✓ Valide le nouveau programme du Contrat de Bassin pour la période 2009-2012
- ✓ Autorise le Président à signer le Contrat de Bassin ainsi que toutes les pièces se rapportant à cette affaire avec l'Agence de L'Eau Loire Bretagne et la Région Centre.

PROGRAMME DE TRAVAUX DES EQUIPES

Monsieur BEGUIN Dominique fait le point sur les travaux antérieurs à 2008 ;

- Présente l'évolution des techniques de restauration et d'entretien des cours d'eau depuis la création du syndicat à ce jour,
- Les aménagements actuels des cours d'eau,
- Et présente le programme de travaux de chaque syndicat sur les quatre années à venir.

Monsieur le président informe le comité syndical que les agents d'entretien sont au nombre de 5 au lieu de 6 (démission d'un des agents) et qu'il procédera au recrutement d'un nouvel agent qu'à la signature du nouveau Contrat de Bassin et du programme des travaux.

QUESTIONS DIVERSES

PAYS GRANDE SOLOGNE : Monsieur le Président informe qu'une démarche conjointe avec le Pays de Grande Sologne pourra être établie pour l'inventaire et la caractérisation des zones humides. Dans le cadre du contrat de bassin pour le SEBB et celui de Natura 2000 pour le Pays de Grande Sologne.

SYNDICAT DU BEUVRON AVAL : Monsieur GAULT, président du Beuvron Aval fait le point sur le Barrage de Rouillon : le Syndicat a missionné le bureau d'études SCE pour réaliser l'étude qui déterminera le devenir des ouvrages. Le bureau d'études réfléchit actuellement sur les différents scénarios qui répondront aux exigences réglementaires et qui seront économiquement et techniquement faisables.

QUESTIONNAIRE SUR L'EAU : Monsieur le Président informe qu'il ne reste que quelques jours pour répondre à ce questionnaire soit jusqu'au 15 octobre.

SYNDICAT DU COSSON DU LOIRET : Monsieur le Président informe qu'il doit se rendre demain : jeudi 9 octobre à la Ferté st Aubin pour rencontrer le Président de ce syndicat.

PARTICIPATIONS DES SYNDICATS : Monsieur le Président évoque la possibilité de demander un acompte sur les travaux en début d'année et le solde en fin d'année afin que le SEBB ne soit pas en difficulté de trésorerie en milieu d'année. Ce sujet sera remis à l'ordre du jour de la prochaine réunion qui sera les orientations budgétaires.

Fin de la séance 19h15

Un pot de l'amitié clôture cette séance